

## **Annexe 3 : Déclaration sur l'honneur du pourcentage d'électro-intensité en vue de l'obtention de l'exonération partielle de la surcharge "certificats verts wallons"**

### **1. Préambule**

Comme précisé à l'article 42bis, § 5, du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché de l'électricité :

«

*Tenant compte de tous les termes de la surcharge, les bénéficiaires de l'exonération partielle s'acquittent de :*

*1° au moins quinze pour cent de la surcharge à leur niveau sans exonération partielle pour les clients finals soit :*

*a) appartenant à un secteur d'activité listé à l'annexe 3 des lignes directrices visées à l'alinéa 1er ;*

*b) présentant une électro-intensité au sens de l'annexe 4 des lignes directrices visées à l'alinéa 1er d'au moins vingt pour cent et appartenant à un secteur d'activité listé à l'annexe 5 des lignes directrices visées à l'alinéa 1er;*

*2° au moins vingt pour cent de la surcharge à leur niveau sans exonération partielle pour les clients finals ayant bénéficié d'une exonération partielle avant le 1er juillet 2014 et soit :*

*a) n'appartenant pas à un secteur d'activité listé à l'annexe 3 des lignes directrices visées à l'alinéa 1er;*

*b) ne présentant pas conjointement une électro-intensité d'au moins vingt pour cent et une appartenance à un secteur d'activité listé à l'annexe 5 des lignes directrices visées à l'alinéa 1er. »*

La présente déclaration sur l'honneur doit être remplie par les demandeurs souhaitant bénéficier de l'exonération partielle et présentant une électro-intensité d'au moins 20 pour cent et appartenant à un secteur d'activité listé à l'annexe 5 des lignes directrices.

Le présent document (version originale), dûment complété, doit être envoyé à l'Administration par courrier à l'attention du service « exonération » avec copie obligatoire au(x) fournisseur(s) qui alimente(nt) ou qui a/ont alimenté l'entreprise concernée pendant la période d'exonération concernée :

SPW Territoire Logement Patrimoine, Énergie  
Service exonération  
rue des Brigades d'Irlande 1,  
5100 NAMUR (JAMBES)

## 2. Données du demandeur

Dénomination sociale *:																			
Code EAN Electricité (18 caractères) *:	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 16.6%;"></td><td style="width: 16.6%;"></td><td style="width: 16.6%;"></td><td style="width: 16.6%;"></td><td style="width: 16.6%;"></td><td style="width: 16.6%;"></td><td style="width: 16.6%;"></td><td style="width: 16.6%;"></td><td style="width: 16.6%;"></td><td style="width: 16.6%;"></td><td style="width: 16.6%;"></td><td style="width: 16.6%;"></td><td style="width: 16.6%;"></td><td style="width: 16.6%;"></td><td style="width: 16.6%;"></td><td style="width: 16.6%;"></td><td style="width: 16.6%;"></td><td style="width: 16.6%;"></td> </tr> </table>																		
Numéro d'entreprise *:																			
Numéro d'unité d'établissement (cas échéant):																			
Adresse siège d'exploitation *:																			
Code postal *:																			
Localité *:																			
Personne de contact *:																			
Téléphone/GSM:																			
Courriel *:																			
Raccordement au réseau de transport (Niveau de tension > 70 kV) *:	OUI/NON **																		
Entreprise en accord de branche *:	OUI/NON ** Si oui, depuis le : ..... Date de sortie (cas échéant) : ..... (***).....																		
<i>Secteur d'activité listé à l'annexe 5 des dites lignes directrices concernant les aides d'État à la protection de l'environnement et à l'énergie pour la période 2014-2020</i>																			
<i>Pourcentage d'électro-intensité</i>																			

(\*) Champ obligatoire

(\*\*) Biffer la mention inutile

(\*\*\*) Si l'entreprise est à nouveau entrée en AB, veuillez le spécifier

### Remarque importante

- Si plusieurs entreprises sont alimentées via le même point d'accès (code EAN identique), chaque entreprise devra transmettre, à l'attention de l'Administration avec copie obligatoire au(x) fournisseur(s) qui alimente(nt) ou qui ont alimenté l'entreprise concernée, une déclaration sur l'honneur reprenant ses propres caractéristiques.

### 3. Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) Madame/Monsieur .....,  
représentant l'entreprise ..... et dûment mandaté  
à cette fin, déclare sur l'honneur que les informations reprises au point 2 du présent  
document sont exactes et m'engage à informer l'Administration, sans délai, de tout  
changement susceptible d'avoir un impact sur les modalités d'application de  
l'exonération partielle de la surcharge « Certificats verts wallons » appliquée par Elia.

J'autorise par ailleurs l'Administration à procéder aux vérifications des données  
transmises en étant pleinement au courant que toute déclaration sciemment  
inexacte ou incomplète pourra faire l'objet des sanctions visées à l'article 52 du  
décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité et  
ses modifications successives.

Date

Signature du demandeur

Cachet de l'entreprise

Titre